

Rapport d'activité AG ALERTES 2009

Jean-Claude CHERHAL
10 juin 2009

Je salue et remercie les responsables, élus, et tous les adhérents et présents.

Je vais vous présenter ce rapport en 5 parties :

1ère partie – LE FONCTIONNEMENT D'ALERTES

Et en tout premier lieu nous ne voudrions pas commencer cette Assemblée Générale sans évoquer la mémoire et rendre un dernier et vibrant hommage à Claudette CHESNE, notre Vice-Présidente décédée en mars dernier.

J. GIARD nous a rappelé au CA du 20 avril combien Claudette CHESNE a contribué à la création dès 2001-2002, et depuis, au développement constant d'ALERTES grâce à ses compétences et un dévouement totalement désintéressé.

Je vous propose d'observer en nous levant un instant de silence et recueillement en sa mémoire, elle qui était présente parmi nous à cette même assemblée de l'an passée.

Merci !

Depuis notre dernière Assemblée Générale du 11 juin 2008, le Conseil d'administration d'ALERTES s'est réuni **7** fois (c'est un record !) avec toujours plus de **20** administrateurs présents et le Bureau **5** fois.

Maintenant toutes nos réunions (Bureaux, C.A., commissions, conférence de presse) se tiennent au siège de l'association, ici, à EYBENS.

Notre association s'est renforcée :

- De nouveaux membres du CA sont arrivés : Mmes CHAPUIS, MARIE, M. DURAND ensuite remplacé par M CAILLY, M BIESSY, M. PERNOIS qui remplace M. ESQUERRE ...

Mme Jacqueline CHAPUIS, ancienne Présidente de l'UDIAGE, a été cooptée au Bureau de l'association après le décès de Mme CHESNE, où elle a été élue à l'unanimité Vice Présidente de l'association depuis le CA du 20 avril.

- Des responsables d'ALERTES participent à de nombreux organismes : la Coordination Départementale Autonomie, le Comité d'orientation et de suivi de la Coordination Autonomie de l'Agglomération Grenobloise, le Comité Départemental de pilotage des MAIA, le CODERPA, la Commission Consultative de Retrait d'agrément pour l'accueil familial, le Conseil de développement de la METRO, le Groupe de Travail Rhône Alpes CLUSTER 11, RÉSIA 38, les associations Pays'Agés, D.I.G.I., l'ADPA, ALMA, VIEILLIR C'EST VIVRE.

Je voudrais remercier

- **notre Président**, on peut l'applaudir, **sans qui Alertes n'existerait pas**,

- **Stella GODFROY, notre secrétaire pour son efficacité et son dévouement**, en particulier la prise en charge des logiciels Ciel Compta et Ciel Associations,

- C. COLLET pour les Comptes-rendus si bien fait et tous les responsables qui animent nos groupes de travail,

- J. CECCONELLO, le trésorier de l'association et M. DERRAS, son adjoint pour le suivi des budgets, la préparation des dossiers de demandes de subventions et les réunions nouvelles de la commission de Contrôle Financier nommée par l'A.G.
- **Particulièrement le conseil général pour son soutien financier essentiel** et nos partenaires quotidiens dans ce local : ODPHI, ALMA, OPTICAT.

Nous avons pu acquérir un second ordinateur à l'été 2008, et passer un contrat d'assistance informatique début 2009 pour sécuriser le travail bénévole de plus en plus complexe, y compris avec le site web.

Notre site web continue son développement et **totalise maintenant 25 192 visites**. Un petit groupe de 4-5 personnes se réunit maintenant pour l'animer.

TROIS LETTRES D'ALERTEs ont été publiées : n° 16 en nov 2008, 17 en janv 2009 et 18 en avril 2009. Elles sont en couleur depuis début 2009 et envoyées par courrier à tous nos adhérents.

G. LANCOSME a la responsabilité de cette Lettre, réalisée par Mme CIRAMI, y participent également M. TANNIOU, GIARD, CHERHAL et CECCONELLO et j'invite toute personne intéressée à s'y associer.

Le document rassemblant les différents travaux d'ALERTEs envisagé à l'Assemblée générale de 2008 n'a pas pu être réalisé.

2^{ème} partie - LES 2 GRANDS DOSSIERS NATIONAUX

A - LE 5^{ème} RISQUE

C'est le besoin de prise en charge financière de **la perte d'autonomie** des personnes âgées, à coté des 4 autres branches de la Sécurité Sociale.

1 - ALERTES a envoyé le texte de la résolution votée à l'Assemblée Générale du 11 Juin 2008 aux parlementaires du département. 6 réponses intéressantes ont été reçues : elles sont publiées sur le site de l'association.

Un courrier identique a été adressé à une trentaine d'associations nationales. Seules ont répondu favorablement : France Alzheimer, l'Union des Industries du Commerce et la Confédération Nationale des retraités des professions libérales (ces 2 dernières étant membres du CNRPA). Les réponses sont aussi publiées sur le site de l'association.

2 - En juillet 2008, des contacts ont eu lieu entre l'APF, France Isère Alzheimer, l'ODPHI et ALERTES pour organiser une manifestation commune aux Personnes Âgées et aux Personnes Handicapées le 13 Octobre 2008 à GRENOBLE. Cette action basée sur le 5^{ème} risque voulait agir plus largement "POUR UNE DÉFENSE DE LA PROTECTION SOCIALE", en rappelant les décisions déjà intervenues qui portent préjudice à cette protection.

Pour les informer de cette initiative et de ses motifs, les adhérents d'ALERTEs ont été invités à une **réunion** à la Grange EYBENS **le jeudi 25 Septembre** à 17 h 30, au cours de laquelle M Giard a exposé le fondement de nos préoccupations.

Le 13 Octobre la manifestation s'est déroulée à partir de 14 h 30 avec un stand commun aux associations participantes installé Place Félix Poulat. Un tract commun aux associations organisatrices a été diffusé ; en outre, chaque association pouvait distribuer ses propres documents. Les tracts précisant la

position d'ALERTES sur les enjeux du 5ème risque ont été largement diffusés en ville. A 16 h 30, défilé jusqu'à la Place de Verdun ; demande d'entrevue auprès du Préfet. Au cours de la marche vers la Préfecture, la banderole de l'association était déployée. Les élus ont été invités à se joindre à cette manifestation.

3 - Rencontres avec les Syndicats : J. GIARD a invité les 7 secrétaires généraux des Unions départementales à une entrevue avec ALERTES.

Suite aux lettres envoyées les 3 novembre et 10 décembre 2008 aux Syndicats de l'Isère **5 rencontres officielles ont eu lieu** pour la première fois :

- avec la CFE-CGC le mardi 25 novembre 2008,
- avec la FSU le lundi 12 janvier 2009,
- avec la CGT le lundi 12 janvier 2009,
- avec la FO le mercredi 14 janvier 2009,
- avec la CFDT le mardi 3 février 2009.

A noter que les rencontres avec la CGT ont eu lieu en présence du Secrétaire Départemental et de l'ensemble du Bureau Départemental et avec FO en présence du Secrétaire Général. Ces réunions ont permis de sensibiliser les interlocuteurs aux questions soulevées par ALERTES.

4 - Une discussion sur le 5ème risque avait été programmée lors du Conseil des Ministres du 19 Novembre. Elle a été repoussée à une date ultérieure. Les prises de position évoluent vers le recours aux assurances, au détriment de la notion de solidarité collective. La mise en place des Agences Régionales de Santé devait intervenir dans de brefs délais. Dans un souci d'efficacité et de poids représentatif, les associations liées au handicap se sont regroupées au niveau régional. Un mouvement national est lancé. ALERTES doit rester vigilant. Il faut faire pression sur les parlementaires. M. BONNET rappelle que l'on peut trouver des renseignements intéressants sur le site : www.une.societe-pour-tous-les-ages.fr.

5 - Lettre aux partis politiques le 30 avril 2009

Pour la première fois, notre association s'est adressée aux **Secrétaires Fédéraux** responsables des partis politiques de notre département ayant des parlementaires. Notre Conseil d'Administration souhaite connaître la position et les propositions de ces Partis et les initiatives qu'ils comptent prendre pour que les engagements du Président de la République soient rapidement mis en oeuvre.

« Quant à la prise en charge des personnes très âgées, de la dépendance, et la lutte contre l'isolement, de manière égale sur tout le territoire, seule la création d'une cinquième branche de la protection sociale est de nature à garantir que la société y consacre suffisamment d'argent. Voilà pourquoi je souhaite sa création. »
L'examen de ce projet par le Parlement est annoncée à la rentrée de Septembre.

B - PRISE DE POSITION SUR LA RÉFORME HOSPITALIÈRE : LA LOI HPST

Compte tenu que ce projet de réforme hospitalière est complexe et qu'il était souhaitable de se l'approprier avant toute prise de position, **une réunion d'information des adhérents a été organisé le Jeudi 12 Février à 17 h 30 à la Grange**, avec la participation de M. Eric RAOUF Responsable des politiques territoriales et de l'intégration à l'URIOPSS Rhône-Alpes. La réunion a connu un bon succès : **une centaine de personnes étaient présentes**. Les données de M. RAOUF ont été publiées sur le site de l'association ainsi que le compte-rendu rédigé par Mme COLLET. L'UNA et l'UNIOPSS ont fait des propositions d'amendements.

Il a été décidé d'envoyer un **courrier aux parlementaires isérois exposant la position d'ALERTES** pour ce qui concerne les personnes âgées notamment. J. GIARD a préparé une motion envoyée aux élus du département.

6 parlementaires ont répondu : Louis MERMAZ, Sénateur, le 17 février 2009 - Bernard SAUGEY, Sénateur, le 23 février 2009 - André VALLINI, Député, le 12 mars 2009 - Michel ISSINDOU, Député, le 18 mars 2009 - Michel DESTOT, Député, le 23 mars 2009 - Annie DAVID, Sénatrice le 8 avril 2009. Les discussions se sont déroulées à l'Assemblée Nationale du 10 Février au 6 Mars, avant l'examen par le SENAT en Mai 2009. De nombreux amendements ont été déposés.

3^{ème} partie – LA PRESENCE DANS LES INSTITUTIONS DEPARTEMENTALES

La participation au CODERPA

- J. GIARD y participait en tant que personne qualifiée. L'association devait-elle, ou non, participer à cette instance ? J. GIARD a sollicité, de la part de G. PÉREZ, la définition précise, de la mission prévue pour cette instance. Il avait suggéré à Mme PÉREZ de **créer un 4^{ème} collège**, comprenant des représentants des associations telles que ALMA, ALERTES, Isère ALZHEIMER, des associations de familles de résidents.

Après la réponse positive de Mme PÉREZ : Lucien PIOLAT Titulaire et Jacqueline CHAPUIS Suppléante sont désignés pour représenter ALERTES (lettre de J. GIARD en date du 26 Novembre 2008). Lucien PIOLAT participe au Bureau au titre de ce 4^{ème} collègue.

- Le nouveau CODERPA comprend 40 membres, au lieu de 32 jusqu'à maintenant, et a fait appel à des personnes qualifiées, dont le Professeur COUTURIER, C. GUCHER, A. DE GALBERT, J. MORVAN (adjointe P.A. à la Mairie de Tullins), V. RIALLE.

Le CGI est chef de file du pôle gérontologique. Le CODERPA constitue une instance consultative auprès du Président du Conseil Général. Sa mission sera de suivre la mise en place des préconisations du Schéma Gérontologique en cours et la préparation du suivant, en apportant une attention particulière aux problèmes de maltraitance, des liaisons avec le CHU en relation avec ALERTES, et, pour les logements adaptés, des liaisons avec le PACT de l'Isère en relation avec ALERTES.

- Des commissions ad hoc vont être mises en place.

- Un budget de 48000 € lui est accordé. Le CODERPA dispose de moyens d'action : un bureau et recours au secrétariat de la Maison de l'Autonomie.

J. GIARD se félicite du fait que 6 membres du Conseil d'Administration d'ALERTEs siègent au CODERPA, dans 3 collèges, à des titres divers.

J.P. ESQUERRE, le président du CODERPA, souhaite une rencontre avec le Bureau d'ALERTEs afin de définir les domaines d'intervention respectifs, éviter les double emplois, parler synergie plutôt que concurrence.

Une réunion commune des Bureaux d'ALERTEs et du CODERPA a eu lieu: la discussion a permis de préciser les rôles respectifs, les modes de discussion, les travaux à mener en commun.

La CORDA

Jean-Claude CHERHAL et Claude WEERS y représentent ALERTES. A ce titre, ils ont participé aux 2 importantes réunions du 4 Décembre 2008 et du 28 mai 2009 de 9 à 16 h. Les données et débats recueillis au cours de cette journée constituent un outil de travail important. Les textes des présentations Power point sont remis aux participants et certains sont disponibles sur le site d'ALERTEs.

La CORDA se met en place. Cette structure correspond au Comité de Suivi recommandé par le Schéma Gérontologique. ALERTES doit l'alimenter de données qui feront bouger les choses en vue de l'élaboration du prochain Schéma. Nous apportons une pratique de terrain. Que peut-on anticiper ?

La réunion du CORTA du 24 Février 2009

M. CAUSSÉ, qui représente ALERTES dans cette instance, rapporte les éléments principaux de cette réunion.

- G.PÉREZ a confirmé que le CGI donne priorité au secteur des P.A. et P.H. Le budget Autonomie 2009 s'élève à 249 millions €, en augmentation de 6 % par rapport à 2008. Le nombre de bénéficiaires de l'APA est actuellement de 12.000, dont 1/3 en ACA et 2/3 ont des ressources inférieures au SMIC.

305 lits seront réalisés pour les P.A (hébergement permanent, temporaire) et 108 pour les P.H.

- C. ANCILLON a présenté la politique de coordination de tous les acteurs du médico-social et du sanitaire.

.. Des Commissions de Coordination des Directeurs d'Etablissements de personnes âgées vont être créées d'ici fin 2009.

.. Les difficultés de recrutement de personnel formé a été évoqué. Le 5 Mars se tiendra une journée d'études régionale sur les différents métiers de cette filière.

- La CORTA du territoire de l'agglomération compte 47 communes, 420.000 habitants, 5 secteurs du CGI. La CORTA est un outil de mise en place du travail en réseau afin de développer les coordinations de proximité et mailler le territoire.

Un Comité d'orientation et de suivi se réunit une fois par an, J Giard y participe. Ses principales missions, à l'aide de 5 commissions ad hoc:

- améliorer l'information des P.A. et P.H.
- diagnostiquer les besoins.

Une question se pose : comment ALERTES peut avoir une oreille dans les autres coordinations territoriales ?

Dans le cadre du Plan ALZHEIMER, le Conseil Général a présenté un projet de création de MAIA dans chaque territoire. Mais la CNSA a rejeté ce projet de 13 Maisons de proximité.

Après présentation d'un nouveau projet, la création de 4 ou 5 MAIA a été accepté à titre expérimental (VIENNE, BOURGOIN, GRENOBLE, LA MURE, et, éventuellement VOIRON), avec possibilité d'extension ultérieurement. Dans ce cadre, un nouveau métier va être mis en place : celui de gestionnaire de cas. J. GIARD fait partie de la Commission de Suivi de la mise en place de ces Maisons.

La Maison départementale de l'Autonomie : J. GIARD, R. CHAPLAIS, J. CECCONELLO ont participé à la visite le 25 Septembre 2008 ; et **tous les membres du CA ont été invité à son inauguration le 25 Mai 2009.**

ALERTES a participé aux Groupes de travail Projet Action sociale Personnes Âgées mis en place par le CCAS de la ville de GRENOBLE

>> G. LANCOSME pour la section Aide à la Vie,

>> J. GIARD pour la section Habitat,

>> J.C. CHERHAL pour la section Complémentarité et Coopération entre service public et projet associatif,

>> D. BECQUART pour les réflexions autour des EHPAD.

D'autres partenariats ont eu lieu avec l'OMR d'EYBENS, les villes d'ECHIROLLES et de ST MARTIN D'HERES.

4ème partie - DES ACTIONS LOCALES

A – LA MOBILISATION POUR LE PROJET D'EHPAD A EYBENS

ALERTES a participé à l'organisation d'une **manifestation à Eybens le mardi 8 Juillet 2008** en accord avec la municipalité, la Mutualité, l'OMR, France-Alzheimer Isère, ALMA. **Depuis un autre terrain a été réservé au projet, qui a pris 5 années de retard.** Cela remet en cause le projet initial de cette opération, qui comportait plusieurs volets intéressants : EHPAD, logements adaptés, local intergénérationnel, etc... Le Préfet avait pris un arrêté d'expulsion à l'encontre de M. LAFLEUR qui occupe illégalement le premier terrain choisi.

B – LES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA CARTE EMERAUDE

Depuis 1974, les personnes âgées de plus de 65 ans bénéficient de la gratuité des transports aux heures creuses avec la carte Emeraude, soit, actuellement, 40000 personnes. Une proposition du SMTC de "tarification solidaire et sociale" des transports en commun dans l'agglomération grenobloise entrera en vigueur au 1er Septembre 2009. Le coût des transports serait désormais fixé en fonction du quotient familial ou d'un plafond de ressources, avec 3 niveaux de réduction : 45 %, 70 %, 95 %, sans restriction d'horaires.

Aucune consultation préalable des associations intéressées n'est intervenue.

Les membres du Bureau émettent les critiques suivantes :

> Pour les personnes âgées à faible revenu, la participation exigée, aussi faible soit-elle, représentera une dépense qu'elles ne feront pas. Dès lors, elles ne quitteront plus leur domicile ; leur isolement sera renforcé...

> Les formalités à respecter entraîneront déplacements, attentes, car il faudra passer par les CCAS pour établir les dossiers correspondants. Les personnes valides refuseront de perdre ainsi du temps et utiliseront leurs voitures, là où elles avaient pris l'habitude d'emprunter les trams ou bus.

> Cette politique va à l'encontre des mesures d'incitation à l'utilisation des transports en commun en agglomération.

> Sur le plan social, elle constitue une régression.

J. GIARD a envoyé un courrier à M. BAÏETTO en développant les arguments de l'association et sollicitant un moratoire.

A l'unanimité des présents, le Conseil d'Administration d'ALERTES s'oppose à la mise en place d'une telle mesure.

Des syndicats et associations ont appelé à signer une pétition. 3555 signatures ont été remises au SMTC et une centaine de personnes présentes pour appuyer la démarche, en présence des médias : DL et France 3.

Le Conseil d'Administration d'ALERTES insiste sur le maintien de la gratuité pour les personnes âgées à faible ressources : 8000 personnes âgées à GRENOBLE ont des ressources inférieures à 600 € par mois. L'accès gratuit aux transports en commun aux heures creuses constitue, pour elles, un des rares moyens de lutte contre l'isolement.

Une nouvelle manifestation a eu lieu le 25 Mai à partir de 14 h30, au départ de l'Hôtel de Ville jusqu'au siège de la SMTC (immeuble de la METRO) pour le maintien de la carte Emeraude en commémoration de son 30ème anniversaire. Près de 8000 signatures ont été recueillies contre ce projet.

C- LES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LE SECTEUR DU DOMICILE

Le Conseil Général a modifié l'aide financière apportée dans le cadre de l'APA à domicile. Cela implique une augmentation de la participation des personnes et une diminution du nombre d'heures.

De plus, à partir du 1er avril 2009, le Conseil Général supprime le « différentiel » qui compensait la différence de coût entre la prestation et le plan d'aide.

Un courrier a été envoyé à G. PEREZ, vice présidente du conseil général pour lui demander des explications.

M. DUC-GONINAZ explique la complexité des nouvelles mesures, la soudaineté de leur mise en application qui met en difficulté l'ADPA, et le manque de concertation préalable.

ALERTES a reçu une réponse de M Eric RUMEAU, directeur de la Santé et de l'Autonomie, en date du 18 mai 2009.

5^{ème} partie - LES ACTIVITES DES GROUPES DE TRAVAIL

- LA COMMISSION HOPITAL

Le 17 Février 2009, la commission Hôpital a été reçue à la direction du CHU de GRENOBLE par Mme AURELOUS, responsable administrative des pôles gériatriques, Mme FILLON, responsable qualité, communication, certification et M. MARIE, directeur de la stratégie. Discussion intéressante et ouverte. Des progrès, des orientations nouvelles apparaissent dans la prise en compte des personnes âgées à l'Hôpital. Rappelons notamment :

une option générale d'intégration de la gériatrie dans les différents pôles du CHU a été prise ;

10 conventions HAD ont été signées (liaisons Ville-Hôpital) ;

des discussions sont engagées entre le CGI et le CHU sur les problèmes de sorties d'hospitalisation et retours au domicile ou en établissements ;

l'accompagnant d'une personne âgée admise en Urgence est autorisé à rester auprès d'elle ;

l'Unité mobile de Gériatrie pourra sortir de l'Hôpital, du moins dans l'agglomération. La question des zones rurales n'est pas réglée.

ALERTES est reconnue en tant que participant au Collectif des Usagers : qui peut y participer en tant que représentant de l'association ?

J. GIARD invite les membres du CA à lui signaler toutes situations ayant entraîné des situations douloureuses pour des personnes âgées, afin de les communiquer à la direction du CHU.

Le Professeur COUTURIER a invité une délégation d'ALERTES le 24 Avril à 17 h à visiter le Service Gériatrie qui vient d'être mis en place au 9ème étage du CHU, en présence d'un responsable de la direction de l'Hôpital.

- LA COMMISSION FAMILLES :

Madeleine CAUSSÉ et Roselyne CHAPLAIS présente la nouvelle plaquette "la personne âgée à domicile". Le Conseil Général a donné son aval à cette maquette. Cette plaquette a été imprimée en 5000 exemplaires et diffusée dans les Territoires, la CAF, les CCAS, les communes, l'ADPA, l'ADMR, des médecins généralistes. Elle était accompagnée d'une lettre de présentation.

On peut noter la constitution très récente d'une association des familles dans les logements foyer de Grenoble, gérés par le CCAS.

Le recensement des associations de familles et/ou des membres des conseils de vie sociale dans les établissements est en cours.

Dans cette démarche, il n'y a pas d'objectif de constitution d'une fédération de familles mais une volonté d'apporter une aide dans la représentation des familles et une incitation à se regrouper.

Les référents des 13 territoires du Conseil général seront sollicités pour aider à connaître les membres des CVS, au regard du manque de réactivité des directeurs d'établissement. J. CECCONELLO facilitera les relations avec les membres de l'association des directeurs AD-PA 38.

Un courrier a été adressé aux responsables des Territoires pour solliciter des indications sur les structures existantes sur leurs territoires respectifs....

La Commission FAMILLES travaille sur l'organisation d'une 1/2 journée d'études, en octobre, à l'attention des responsables de CVS et/ou d'associations de familles existantes afin d'échanger sur le mode de constitution, la relation avec la direction de la structure, le rôle des CVS ...

- LA COMMISSION INTERGÉNÉRATION

Mercredi 8 Octobre, 17 h : PRÉSENTATION DU TRAVAIL DU GROUPE INTERGÉNÉRATION aux ELUS, à la PRESSE et aux ASSOCIATIONS

- A l'initiative de J.C.CHERHAL, responsable du groupe INTERGÉNÉRATIONS, cette réunion, au cours de laquelle seront présentés les travaux effectués par ce groupe depuis 2 années, la poursuite de ces recherches et le rôle intergénération d'ALERTE notamment par l'organisation de Cafés des Âges, se tiendra à la Grange à EYBENS. Mme HANFF est invitée.

OBJECTIFS :

- officialiser la publication de la plaquette Intergénération qui présente ces travaux, dont le compte-rendu de la 1/2 journée d'étude du 16 Octobre 2007 ;
- présenter nos nouveaux objectifs et faire prendre conscience des changements Intergénération en cours dans la société française ;
- soutenir une action volontariste de dialogue Intergénération notamment par l'organisation de Cafés des Ages ;
- revendiquer la prise en compte de cette dimension Intergénération dans les nouveaux projets des collectivités locales.

Une dizaine d'élus ont participé à cette rencontre ainsi que des représentants d'associations, une cinquantaine de personnes au total. Un représentant du Dauphiné Libéré (mais aucun article n'a été publié !). La radio RCF a réalisé une interview et souhaiterait l'organisation d'une table ronde : jeunes - vieux. Cela renvoie au débat : comment mieux identifier et motiver des interlocuteurs et des réseaux de jeunes. Depuis une rencontre intéressante de la commission a eu lieu avec l'association UNISCITES.

INFORMATION SUR LES CAFES DES AGES.

Depuis la dernière AG **9 CAFÉS DES ÂGES ONT EU LIEU ET 2 AUTRES SONT DECIDÉS, SOIT 11 AU TOTAL**

- à la VILLENEUVE le 28/6/08,
- à SEYSSINS le 21/10/08,

- à CHAMBÉRY le 21/10/08,
- à ECHIROLLES le 23/10/08, Parking de CARREFOUR, sur le thème : "JEUNES - VIEUX CONNECTEZ-VOUS". Cette action portée par l'association "Elargir nos horizons" et la municipalité d'ECHIROLLES, a été **particulièrement réussie**.
- à FONTAINE le 12/11/08,
- à FONTAINE le 1/4/09,
- avec l'association PAYS'ÂGES le 22/4/09,
- à VOREPPE le 25/4/09 de 15 à 17 h,
- à GRENOBLE quartier Championnet le 4/6/09.

SONT PREVUS :

.. le 17 Juin à VIZILLE Thème : être une personne jeune, être une personne âgée,

.. le 14 octobre à FONTAINE Thème « Ils- ne nous respectent pas ! ».

En discussion : SAINT ISMIER, LA TRONCHE.

Chaque « café » se présente sous un jour différent en fonction des thèmes retenus, des lieux et des acteurs de la préparation. Un constat : la difficulté de faire participer activement les générations des jeunes et des moins de 50 ans.

- Jeudi 19 Mars : Participation à la préparation de la soirée **Jeudi du projet d'agglomération** sur le thème "QUELLES SOLIDARITÉS ENTRE LES GÉNÉRATIONS", organisée par la METRO avec la présence de Serge GUERIN.

- 31 mars **Intervention « L'INTERGÉNÉRATION EN MARCHÉ »** devant 150 personnes à l'AG de l'OMR à Eybens.

La Communauté Européenne veut faire de l'année 2012 l'année de l'Intergénération et organiser une journée Intergénération en 2010 dans les 27 pays de l'U.E.

- LA COMMISSION ALTERNATIVES HABITAT

-COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE SYLVAIN GROJAT

Etudiant dans le champ de la gérontologie et du handicap, a effectué un stage à ALERTES dans le cadre de ses études en Master 2 : management des politiques sociales, à l'Université Pierre Mendès-France.

En septembre 2008, il a soutenu un mémoire correspondant aux critères universitaires pour l'obtention de son diplôme : "ALTERNATIVES AU DOMICILE ET A L'ÉTABLISSEMENT, Analyse des limites du maintien à domicile et des EHPAD dans l'agglomération grenobloise, et des solutions qui pourraient y palier en tenant compte des besoins des personnes âgées". Ses recherches s'inscrivent dans la ligne du Groupe ALTERNATIVES d'ALERTES, auquel il a participé aux réunions.

– PROJET DE COLLOQUE "ALTERNATIVES" ALERTES/CPDG des 18 et 19 JUIN 2009

Le groupe ALTERNATIVES s'est interrogé sur la suite à apporter à ses travaux, à la publication du document "l'habitat des personnes âgées, vers des propositions innovantes" et au mémoire de Sylvain GROSJAT.

L'idée d'un colloque ayant été évoquée, J. GIARD a pris contact avec Catherine GUCHER, nommée récemment Directrice du CPDG, qui a donné un accord de principe pour l'organisation d'un tel colloque en partenariat CPDG/ ALERTES.

C. GUCHER a proposé un projet de programmation.

- ALERTES est porteur de la proposition de colloque : le projet en a été élaboré à partir de ses questionnements sur les pratiques en gérontologie. Il est centré sur les véritables besoins et sur des problèmes concrets.
- Cette initiative constitue une occasion de faire connaître le travail réalisé par cette commission d'ALERTES, de le mettre en valeur. Toutefois, ALERTES a besoin d'un support scientifique et technique qui soit garant de ses conclusions.
- Cette manifestation peut avoir une portée régionale, voire nationale. Elle peut mettre en évidence la force d'innovation du département, avec l'ouverture qu'offre la participation de l'Université.

Ce colloque va se dérouler sur 2 journées, sur le Campus Universitaire.

Un projet de budget a été élaboré. Il est basé sur la participation de 150 personnes. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de la Région, du Conseil Général, de la Métro, de Prémalliance, de la CNSA. Il est prévu une participation financière d'ALERTES.

La répartition des tâches a été précisée : ALERTES assure les relations avec le secteur associatif, le CPDG celui des institutions. ALERTES sera responsable de l'accueil des participants, la librairie, etc...

Les ateliers et les tables rondes seront co-animés par ALERTES et le CPDG. J. GIARD interviendra en ouverture et clôture du colloque. Une brochure-programme présentant le colloque a été diffusée au-delà de nos réseaux habituels. L. PIOLAT confirme l'intention du Bureau du CODERPA de participer avec ALERTES au travail de réflexion qui suivra cette manifestation.

> Des contacts ont eu lieu avec **Marie de HENNEZEL** pour une conférence prévue pour le 20 Novembre 2009 à ALPEXPO qui sera organisée par PREMALLIANCE.